

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

## Avis de marché

## Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Ceyzérieu  
N° SIRET : 210 100 731 00012 Ville : Ceyzérieu  
Code Postal : 01350

## Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation et pour la remise des offres : Lien URL vers le profil acheteur : <https://marchespublics.ain.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : OUI

## Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée

Conditions de participation (aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et financière, capacités techniques et professionnelles) : Voir dans le règlement de consultation

Date et heure limites de remise des plis : 19 mai 2022 à 12H00  
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : OUI

L'acheteur exige la présence de variantes : NON

Critère d'attribution : se reporter au règlement de consultation

## Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de la station d'épuration de Ceyzérieu et la réfection des réseaux d'assainissement d'Avrissieu

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Ceyzérieu  
Durée du marché en mois : La durée du marché commence à courir à compter de la notification du marché et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux.

La consultation comporte des tranches : NON

Lots Marché alloti : NON

## Informations complémentaires

Visite obligatoire : NON

Autres informations complémentaires :

Renseignements complémentaires :

Demande écrite en utilisant exclusivement l'onglet question du profil : <https://marchespublics.ain.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/04/2022

304816900

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



**BOURG HABITAT OFFICE  
PUBLIC DE L'HABITAT**  
16 Avenue Maginot - CS 31001  
01009 BOURG-EN-BRESSE  
CEDEX

## 2022-11 - Marché de Services courants

**Marché de maintenance et d'entretien des installations de climatisation de Bourg Habitat (2022-2027)**

Marché passé en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : MARDI 10 MAI 2022

HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 12 HEURES

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 19/04/2022

## Identification de l'organisme qui passe le marché :

BOURG HABITAT - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, représenté par son Directeur Général par intérim, Monsieur Thierry MERAT 16, avenue Maginot CS 31001 01009 BOURG EN BRESSE Cedex  
SIRET : 270100035 00012  
Téléphone 04 74 21 20 20  
Site internet : [www.bourg-habitat.com](http://www.bourg-habitat.com)

## Objet et décomposition du marché

La présente consultation a pour objet de retenir un prestataire spécialisé qui sera en charge d'assurer la maintenance et d'entretien des installations de climatisation de Bourg Habitat (2022-2027)

La présente consultation n'est pas allotie.

Les compétences obligatoires et les missions sont précisées dans le dossier de consultation.

## Variantes et Prestations supplémentaires éventuelles

La présente consultation ne comporte pas de variantes ni de prestations supplémentaires éventuelles.

## Procédure de passation

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique.

Une phase de négociation pourra être mise en oeuvre.

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats ayant remis des offres conformes et jugées les plus intéressantes, suite au premier classement établi par application des critères pondérés énoncés dans le présent document.

## Renseignements et justificatifs à produire

Le candidat devra fournir les documents mentionnés dans le Règlement de consultation.

## Durée du marché et délais d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022. Il finira donc au 31 mai 2027.

Le Titulaire sera soumis à une période d'essai pendant la première année du marché.

Tous les délais d'exécution sont stipulés dans le dossier de consultation.

## Visite obligatoire

Une visite des lieux d'exécution du marché est prévue. Cette visite est obligatoire pour les candidats.

Les modalités de réalisation de la visite sont définies à l'article 3.2 du règlement de consultation.

## Langue

L'offre du candidat sera entièrement rédigée en langue française.

## Unité monétaire

Le candidat est informé que l'organisme souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire Euro.

## Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Remise du dossier

Par voie électronique uniquement  
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)  
Aucune demande d'envoi du dossier sur support papier ou physique électronique n'est autorisée.

## Financement

Les prestations seront financées sur les budgets de BOURG HABITAT.

## Critères d'attribution du marché

L'offre jugée économiquement la plus avantageuse sera retenue en tenant compte des critères d'attribution suivants (en pourcentages) :

- Prix 40%

- Valeur technique 60%

## Renseignements

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 2 mai 2022, une demande sur la rubrique dédiée sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

## Voie de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon 184 rue Duguesclin - 69003 LYON  
TEL. 04 87 63 50 00

Délais d'introduction des recours : selon modalités réglementaires énoncées dans le Règlement de consultation.

**Date limite de réception des offres : MARDI 10 MAI 2022 A 12 HEURES**

304782100

## AVIS

## Avis administratifs

## COMMUNE DE PÉRONNAS

## Enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP)

Par arrêté n°2022/39 du 04/04/22 le Maire de Péronnas a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité.

À cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné M. Jacques BAGLAN en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du **lundi 09 mai 2022 à partir de 9h00 au vendredi 10 juin 2022 jusqu'à 17h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier papier pourra y être consulté. Une version numérique pourra également être consultée sur le site internet de la ville <https://www.peronnas.fr>

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 10 mai 2022 de 9h00 à 12h00 ;

- Vendredi 20 mai 2022 de 14h00 à 17h00 ;

- Mercredi 25 mai 2022 de 9h00 à 12h00 ;

- Mercredi 1er juin 2022 de 14h00 à 17h00 ;

- vendredi 10 juin 2022 de 14h00 à 17h00 ;

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées dans le registre d'enquête publique. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Péronnas ou par voie électronique à l'adresse suivante [urbanisme@peronnas.fr](mailto:urbanisme@peronnas.fr).

Au terme de l'enquête, la révision du Règlement Local de Publicité sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Maire, Mme Hélène CÉDILEAU

304841800

## VOTRE CONTACT

04 72 22 24 25

[lpral@leprogres.fr](mailto:lpral@leprogres.fr)

## Installations classées

PRÉFET  
DE L'AINLiberté  
Égalité  
FraternitéPRÉFECTURE  
DE L'AININSTALLATIONS CLASSEES  
POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENTBureau de l'aménagement, de  
l'urbanisme et des installations  
classées

Par arrêté préfectoral en date du 14 avril 2022, a été décidée la mise à disposition du public de la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de la Grande Borne, dont le siège social est situé à SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS - Lieudit "Petit Romanans", en vue d'exploiter un élevage de 800 bovins à l'engraissement, de 102 vaches allaitantes et de 80 porcs à l'engraissement, pendant une durée de quatre semaines, du **lundi 16 mai 2022 à 10H00 au samedi 11 juin 2022 à 11H30 inclus**, sur le territoire de la commune de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS.

L'activité précitée répertoriée sous les rubriques n°(s) 2101-1-b, 2101-3, 2102-2 et 1530-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement est soumise au régime de l'enregistrement au titre du Code de l'environnement - Livre V - Titre 1er.

Le dossier de cette demande, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations du public, resteront déposés à la mairie de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS et mis à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (sauf jours fériés).

Le dossier sera également tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Ain, à l'adresse suivante : <http://www.ain.gouv.fr/installations-classees-r516.html>

Les observations peuvent également être transmises au bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées de la préfecture de l'Ain par courrier ou par voie électronique ; [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

Elles devront être transmises avant la date et l'heure de clôture de la consultation, soit le **samedi 11 juin 2022 à 11H30**. Il est précisé que les pièces jointes annexées aux messages électroniques doivent avoir une capacité inférieure à 5 Mega-Octets (Mo). Ces observations seront annexées au registre par la Préfète à l'issue du délai de consultation du public. Cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Ain. A l'issue de la consultation, la décision relative à la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de la Grande Borne fera l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

304702000

## VIES DES SOCIÉTÉS

## Changements de gérance

## TECHNODIGIT

**Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 5.000 euros**

**14 porte du Grand Lyon - 01700 NEYRON  
491 413 506 R.C.S. BOURG EN BRESSE**

Suivant procès-verbal du 1er mars 2022, l'associée unique a nommé en qualité de nouveau Gérant pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2022, Monsieur Frank SUYKENS-de LAET, demeurant en BELGIQUE, Eendebroekstraat 67, B3012 LEUVEN en remplacement de Monsieur Bernhard FINK, démissionnaire.

304837100



marchés publics

## Plateforme de dématérialisation

&gt;&gt; OBLIGATOIRE DÈS 70.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques

- Négociations
  - Lettres de rejet / notification
  - Données Essentielles
- + de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

[www.estbourgognemedia.marchespublics-eurolegales.com](http://www.estbourgognemedia.marchespublics-eurolegales.com)[www.leprogres.marchespublics-eurolegales.com](http://www.leprogres.marchespublics-eurolegales.com)

lejournal LE BIEN PUBLIC

&gt;&gt; CONTACT : 03 85 90 69 10 / 03 80 42 44 11

LE PROGRES

&gt;&gt; CONTACT : 0809 101 811

